

Académie De Roberval

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Académie De Roberval définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

À venir...

Vision et valeurs : valeurs

- Respect
- Collaboration
- Dépassement de soi

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'Académie De Roberval est une école secondaire francophone publique située à la limite des quartiers Villeray, St-Michel, Rosemont-La-Petite-Patrie et Parc-Extension. Notre statut particulier se traduit par le programme de formation enrichi (P.F.E.) et est offert à l'ensemble de nos 564 élèves, de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Notre bassin d'élèves ne se limite pas aux quartiers avoisinants. En effet, les élèves de l'Académie proviennent de tout le territoire du CSSDM. L'École accueille une clientèle multiethnique. Plus d'un élève sur deux a une langue autre que le français comme langue maternelle. Par ailleurs, en fonction des deux indices de défavorisation (indice du seuil de faible revenu et indice de milieu socioéconomique) les rangs déciles de l'Académie sont de 9 et de 10 respectivement. * Malgré le fait que notre projet de réhabilitation soit en cours et que nos espaces actuels ne soient pas aussi optimaux que souhaité, l'équipe-école maximise toutes les ressources disponibles afin d'offrir à l'élève une expérience enrichissante l'amenant vers la réussite tout en respectant ses caractéristiques personnelles.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Notre programme de formation enrichi (PFE) permet de développer au maximum les compétences de notre clientèle performante, par ses profils et ses options tant au 1^{er} qu'au 2^e cycle. Parce que nos élèves sont des adolescents performants sur le plan académique, les taux de réussite aux épreuves ministérielles sont très élevés. On ne dénote qu'une petite quantité d'élèves (~5%) dont les résultats en français (lire et écrire) se situent entre 60% et 69% (juin 2022). Par contre, plusieurs de nos élèves rencontrent des défis liés au bien-être qui sont générés, entre autres, par de l'anxiété de performance. La dimension humaine de notre milieu offre des services personnalisés et stables à tous nos élèves. Ceux-ci ont de réelles occasions de relever les défis qui leur sont propres. Une équipe d'enseignants-ressources et de professionnels sont à pied d'œuvre quotidiennement pour assurer leur réussite éducative. De plus, une série de services d'aide à l'apprentissage sont offerts à l'élève : tutorat par les pairs, salle d'entraide, titulariat et salle de devoirs. Il y a 9 membres du personnel de soutien qui accompagnent également nos élèves au quotidien.

Les pratiques éducatives innovantes des 32 membres de notre personnel enseignant sont constamment mobilisées et sont appuyées par la recherche. Les équipes collaboratives (CAP) sont au cœur du développement pédagogique et sont vivantes grâce à l'implication des intervenants de l'équipe-école. C'est également grâce à l'appui des membres de la communauté (CIUSS, Pact de rue, fusion jeunesse, service de police de la ville de MTL) que nous parvenons à donner à nos élèves un service de qualité.

UN MILIEU DE VIE SAIN ET PROPICE À L'APPRENTISSAGE

L'Académie a à cœur d'offrir un milieu de vie sain et bienveillant pour l'ensemble de sa communauté. Nos valeurs (Respect, Collaboration et Dépassement de soi) nous permettent d'accomplir notre mission au quotidien : offrir à nos élèves un milieu inclusif axé sur des valeurs communes afin qu'ils/elles développent des compétences académiques et humaines durables.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

1. Les pratiques éducatives
2. Les services d'aide à l'apprentissage offerts aux élèves
3. La stabilité du personnel
4. Le taux de réussite aux épreuves uniques en 4^e et en 5^e
5. Le nombre d'enseignantes et d'enseignants de même que le nombre de membres du personnel professionnel et du personnel de soutien offrant un service direct ou indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi, le type de poste, etc.
6. La mobilisation du personnel
7. L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.)

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

1. Le nombre de bâtiments et leur état
2. Le nombre et le type de locaux spécialisés
3. La disponibilité des locaux
4. L'indice de milieu socioéconomique
5. La proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires (activités étudiantes, sports interscolaires, activités communautaires, etc.)
6. L'indice du seuil de faible revenu
7. Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : Enjeu 1 : La réussite des élèves en français (lecture et écriture).

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie.

Objectif : Diminuer le taux d'élèves vulnérables en français (Lire et Écrire) de 5 % à 3 % d'ici le 30 juin 2027.

Enjeu : Enjeu 2 : L'engagement et le bien-être scolaire.

Orientation : Rehausser le niveau d'engagement et de bien-être scolaire de nos élèves.

Objectif : Maintenir le taux de diplomation des élèves à 98% et plus en agissant sur des facteurs d'engagement et de bien-être scolaire, d'ici le 30 juin 2027.